

Taux de réussite
2021 : Pas de dossier
VAE accompagné

VAE RSSP RESPONSABLE DE SECTEUR SERVICES A LA PERSONNE

RNCP N°16197 - NIVEAU 5

REF : VAERSSP - **Présentiel**



Durée : 24 H d'accompagnement en discontinu

La V.A.E. permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant reconnaître les connaissances et les compétences acquises au cours d'une carrière professionnelle. Les candidats inscrits dans une démarche de V.A.E. peuvent bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration de leur livret 2 (document présentant par écrit les acquis de leur expérience) et pour une préparation à l'entretien de certification devant un jury.

MISSIONS

- Assurer un rôle de manager de proximité
- Renforcer la dimension «relation client», la fonction pour veiller à la qualité de service rendu
- Répondre aux enjeux de qualité et à l'évolution des prestations
- Être attentif aux conditions de travail des intervenants et inscrire la structure dans une démarche de prévention des risques professionnels
- Représenter sa structure dans différentes instances de proximité...

METIERS VISES

- Responsable de secteur service à la personne
- Coordonnateur d'activités sociales et d'aide à la personne
- Coordonnateur de services médico-sociaux et d'accueil
- Conseiller dans les organismes de prise en charge (assurances, mutuelles,...)



OBJECTIF(S) PROFESSIONNEL(S) VISE(S)

Repérer les activités à valoriser dans le cadre de son parcours, en rapport avec le référentiel d'activités et de compétences du métier de responsable de secteur. S'approprier une démarche et des outils méthodologiques d'analyse de l'activité. Identifier et exploiter les situations significatives de son expérience. Mettre en relief les éléments constitutifs des compétences acquises. Valoriser sa pratique à l'écrit comme à l'oral.



PUBLIC & PRE-REQUIS

Toute personne justifiant d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, ceci quel que soit l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation (loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels du 08/08/2016).

Avis de recevabilité obtenu auprès de l'ADEN après instruction du livret 1.



COMPETENCES VISEES

Bloc1 – Analyser une demande et proposer une prestation

- Evaluer les besoins au domicile au regard de la situation du demandeur
- Elaborer et présenter une proposition d'intervention personnalisée
- Contractualiser une prestation

Bloc 2 – Organiser, mettre en place, gérer et suivre les prestations

- Mettre en œuvre, évaluer et adapter la prestation avec le client/demandeur, les intervenants et les autres acteurs du parcours
- Evaluer l'efficacité et l'efficacités des prestations réalisées
- Effectuer le suivi qualitatif du projet personnalisé et du plan d'intervention
- Adapter la prestation
- Manager les collaborateurs (intervenants, administratifs, ...)
- Anticiper, organiser et gérer les plannings dans le respect des règles conventionnelles
- Contribuer au recrutement et à la formation des collaborateurs (intervenants, administratifs,...)
- Gérer le dossier administratif des clients, demandeurs tout au long de la prestation

Bloc 3 – Contribuer au maintien et au développement de l'activité

- Rendre compte à la Direction, réaliser un bilan régulier de l'activité du secteur confié
- Participer à l'analyse qualitative et quantitative de l'activité réalisée
- Contribuer au développement, proposer la mise en place de nouvelles activités
- Contribuer à la veille stratégique et concurrentielle
- Faire connaître la structure et participer aux démarches marketing visant à faire connaître son offre de services
- Participer au développement de nouveaux partenariats institutionnels, financiers, ...
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité
- Contribuer à la conception, à la mise en place et à l'évaluation du projet de service

CONTENU DE LA FORMATION

Analyse du référentiel d'activités et de compétences (collectif ou individuel suivant l'option choisie)

Apports méthodologiques constitutifs du livret 2 (collectif)

Suivi individuel (entretiens)

Analyse des écrits (individuel)

Préparation à l'entretien oral (jury blanc- individuel)

METHODES PEDAGOGIQUES

Accompagnement en présentiel, collectif et individualisé pour aider à l'analyse et à la formalisation des acquis de l'expérience. Méthodes interrogative, méthode active.

EVALUATION DE L'ACTION

Evaluation de la prestation de formation journalière (tour de table)

Evaluation de la formation en fin de parcours

Soutenance orale (examen blanc) devant jury

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap.

Pédagogie adaptée en fonction du handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Place de parking, accès avec rampe, toilettes adaptées...

MODALITES DE SUIVI

- ➔ Feuille d'émargement à signer par ½ journée
- ➔ Attestation de fin de formation
- ➔ Certification professionnelle Responsable de Secteur Services à la personne délivré par CREFO



DATES DE FORMATION & DUREE

Nous consulter
Durée : 6 à 12 mois

ADMISSION

- ➔ Sur entretien individuel
- ➔ Sur présentation du CV et de l'obtention de recevabilité du livret 1

EFFECTIF : 1 à 5 personnes

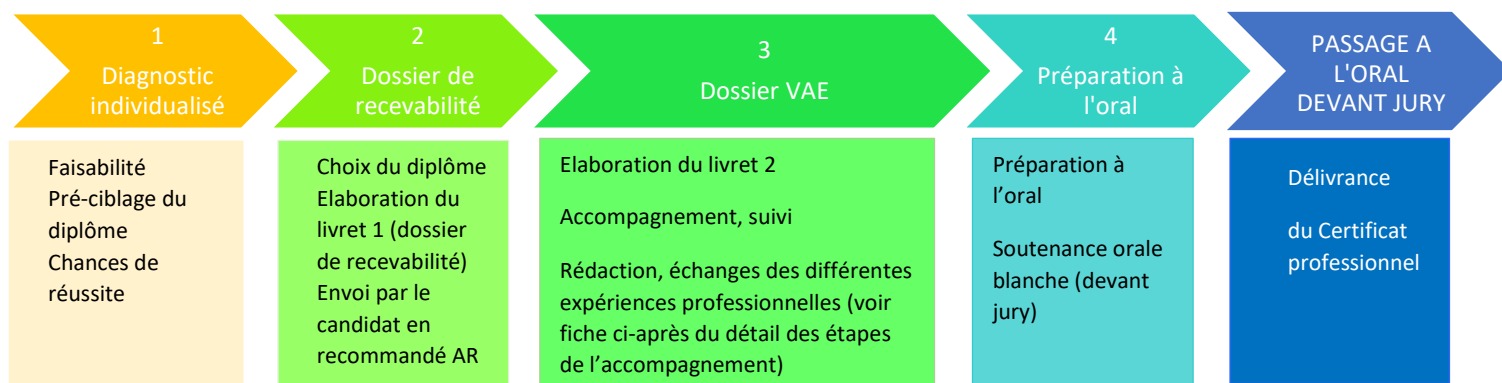
Pour tous renseignements

Contacteur :

Sonia FEUILLÂTRE
06.10.83.40.68

rssp@orange.fr

DEROULEMENT



LIEU

IP2S 1 rue du nouveau bèle 44470 CARQUEFOU
Autre : au sein de la structure qui vous emploie

INTERVENANT

Formatrice en accompagnement VAE issue du secteur sanitaire et social, service à la personne, manager



TARIFS & FINANCEMENT

Tarif : 1 950 €

Financements :

- ➔ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ➔ Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
- ➔ Aide de votre Conseil régional
- ➔ AGEFIPH (pour les Travailleurs Handicapés)
- ➔ Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO de votre employeur)
- ➔ Le Plan de développement des compétences (OPCO de votre employeur)
- ➔ En autofinancement
- ➔ Le dispositif FNE-Formation (OPCO de votre employeur – Dispositif dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19)

Les étapes de l'Accompagnement à la VAE RSSP

ETAPES	OBJECTIFS	24 H
1	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance du déroulé de l'accompagnement VAE • Présentation du référentiel de la certification et mise en relation avec les compétences acquises. • S'approprier le livret 2 -Explication de l'ensemble des domaines d'activité, échanges • Relever les expériences en s'aidant d'un plan détaillé. 	2 H
2	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de l'identification du projet et des motivations • Echanges • Présentation du cadre et contexte de votre intervention • Description de la structure (missions, projet, l'offre de services, l'organisation interne) et rédaction • Présentation de l'environnement institutionnel de votre structure (dispositifs, partenaires : nature, fréquence...) et rédaction • Description du public accompagné (caractéristiques, besoins et attentes, problématiques rencontrées) et rédaction 	3 H
3	<ul style="list-style-type: none"> • Description de fonction dans la structure et responsabilité, de vos interlocuteurs et de vos interactions • Lister les activités et identifier le temps consacrer • Rédiger un argumentaire pour chaque activité 	3 H
4	Retour sur la rédaction des argumentaires des activités identifiées Explication et rédaction de situations de travail en lien avec le bloc 1 et 2	3 H
5	Retour sur la rédaction des situations proposées pour le bloc 1 et 2 Explication et rédaction de situations de travail en lien avec le bloc 3	3 H
6	Retour sur la rédaction des situations proposées pour le bloc 3 Explication et rédaction de situations de travail en lien avec le bloc 4 et 5	3 H
7	Retour sur la rédaction des situations proposées pour le bloc 4 et 5 Explication et rédaction de la conception de la fonction de responsable de secteur	3 H
8	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur l'écrit de la conception de la fonction RS • Préparation à la soutenance : exposé oral de 45 mn + 45 mn de questions-réponses • Exercices sur la communication verbale et non verbale. • Exercice de respiration et relaxation avant l'oral. • Examen blanc devant jury 	3 h
9	<ul style="list-style-type: none"> • Débriefing du passage de l'examen blanc • Bilan de son parcours • Questionnaire de satisfaction 	1 h